



Point 10

Association « Maison des religions – dialogue des cultures » – poursuite du soutien du projet : position dans les charges « travail interreligieux » - rapport intermédiaire ; adoption ; décision

Propositions :

- 1. Le Synode prend connaissance du rapport d'activités de l'Association « Maison des religions – dialogue des cultures ».**
- 2. Le Synode approuve une contribution à l'Association « Maison des religions – dialogue des cultures » sous la forme d'un versement de Fr. 100'000.- par an pour les années 2015 – 2018 (compte 560.332.11).**
- 3. Le Synode attend pour le Synode d'été 2018 la présentation d'un rapport de l'Association « Maison des religions – dialogue des cultures » sur la période correspondant à la subvention, soit 2015 – 2018, rapport qui servira de base à la décision concernant la poursuite ou non de la collaboration après 2018.**

Motifs

Un projet unique

La Maison des religions est un projet de développement unique au monde mené à Berne et pour Berne mais ayant des incidences sur l'ensemble de la Suisse. Le concept, permettant à 8 religions (alévis, baha'is, bouddhistes, Eglises chrétiennes, hindous, musulmans, communauté juive et sikhs) de vivre leurs fêtes et leurs célébrations sous un même toit tout en établissant un espace de dialogue commun, ne se retrouve ni à Berlin, ni à Vienne ni dans les Maisons des religions construites aux Etats-Unis d'Amérique.

Lors du premier coup de pioche en 2012 ou de la pose de la première pierre en mai 2013, le rêve de longue date était devenu une réalité. Malgré les nombreux écueils rencontrés lors de la construction et en particulier pour le financement des aménagements intérieurs, le déménagement des locaux provisoires de la Laubeggstrasse à Berne à la Place de l'Europe sont toujours prévus pour décembre 2014.

C'est une nouvelle ère qui débutera en 2015 pour le projet. Les arrangements concernant l'exploitation du lieu actuel qui, jusqu'à présent ne regroupe que la communauté hindoue et le petit domaine de dialogue ne sont pas comparables avec cette volonté d'organiser la cohabitation de huit religions sous un seul toit, de rendre accessible au grand public cette expérience multireligieuse tout en faisant avancer des projets interreligieux communs. Le nouvel écrin plus stable de la Place de l'Europe ne saurait nous tromper sur le fait que la Maison des religions est une entreprise hasardeuse et le restera.

Le projet « Maison des religions » et les Eglises Refbejuso

Lors des débats portant sur le rôle de l'Eglise dans la société et sur le financement des tâches effectuées par l'Eglise pour l'ensemble de la société, la communication entre les cultures et les religions ressort comme l'un des défis actuels majeurs. Les Eglises Refbejuso ont démontré par leur soutien des Eglises de migrants et par l'encouragement aux rencontres interculturelles et interreligieuses que l'Eglise n'est pas seulement au service d'un noyau dur de la communauté, mais qu'elle est multitudiniste et qu'elle contribue à la cohésion de la société. Faire prendre conscience aux uns et aux autres du rôle positif et trop souvent gardé sous silence de la religion pour notre cohabitation renforce toutes les communautés religieuses qui n'ont pas une vision sectaire et exclusive du salut. Déjà pour une plus jeune génération qui n'a pas l'habitude de se confronter avec les questions religieuses en famille, la Maison des religions où un lieu unique où la religion se reçoit comme une force positive et porteuse de vie, au-delà des reportages dans les médias, par-dessus le fanatisme et le fondamentalisme. Par la présence visible des Eglises dans la Maison des religions, les clichés d'une Eglise passéiste peuvent être brisés.

La Maison des religion montre de manière exemplaire que l'on peut y vivre une diversité des identités qui donne vie non seulement au dialogue œcuménique, mais aussi interreligieux. Par ailleurs, il est clair que la conscience de son identité propre est un préalable pour un véritable dialogue avec l'autre. Les différences entre les religions ne doivent pas être aplanies, mais être visibles dans une proximité de lieu pour permettre d'entrer au cœur du dialogue.

A la Place de l'Europe, la tradition réformée a un élément essentiel à apporter au concert des religions. Cet élément va de la construction démocratique de l'Eglise par le bas à la critique contre l'enfermement de Dieu dans un espace sacré en passant par la conviction que Dieu est présent dans notre vie quotidienne et par la participation des femmes au ministère de l'Eglise. Concernant l'engagement pour une liberté de religion, il est l'objet de questions posées à la voix réformée dans le concert des religions.

Le grand public a reconnu l'effet positif de la présence des Eglises et des Eglises Refbejuso dans ce projet de « Maison des religions ». Cet effet n'est cependant pas à sous-estimer. Il est clair qu'ainsi, en ces moments décisifs d'un nouveau début, il y ait à nouveau une coresponsabilité implicite. Laisser ce projet unique aller à l'échec ou s'étioler offrirait une mauvaise impression sur toutes les communautés religieuses impliqués dans la presse.

Le Synode a déjà reconnu très tôt l'importance stratégique de la Maison des religions et soutient le projet depuis 2004. Durant cette législature, la Maison des religions fait partie du plan de mesures (6D/1). Pour les projets interreligieux et les questions de liberté de croyance et de religion (plan de mesure 6^E/2), la Maison sera de plus en plus un partenaire-clé qui montrera par exemple dans les discussions sur l'aumônerie en hôpital interreligieuse ou aussi dans l'intérêt de l'échange d'expériences avec la Maison des religions, intérêt qu'a montré l'Eglise presbytérienne en Egypte dans le cadre de la convention de partenariat avec les Eglises Refbejuso.

La contribution financière des Eglises Refbejuso

La modification fondamentale du travail de la « Maison des religions » avec le déménagement dans le nouveau bâtiment de la Place de l'Europe implique de toutes nouvelles exigences par rapport à la part du budget actuel soutenu par les Eglises Refbejuso dans le domaine du dialogue. Il est particulièrement intéressant à cet égard d'observer le développement des charges liées au personnel. En comparaison avec les 320 pourcents de postes prévus pour 2014, pour un montant total de Fr. 335'000.-, une dotation minimale d'au moins 500 pourcents de poste sera nécessaire à la future Maison des religions. Toute la

question de la réception doit être à nouveau réglée dans les nouveaux locaux. Il faut des forces supplémentaires pour animer les différents groupes des 8 communautés religieuses dans le sens d'un règlement de maison, et il est attendu de toutes les parties que la Maison des religions place un accent programmatique sur le débat sur l'interreligiosité et l'interculturalité. Dans le domaine du personnel, il faut donc compter pour 2015 avec des coûts de Fr. 450'000.- ainsi que du travail bénévole supplémentaire pour une valeur de Fr. 108'000.-. Dans le domaine du projet, il faut également compter sur un soutien financier plus important d'au-moins Fr. 80'000.-.

Par rapport au budget global pour 2013 de Fr. 494'000.- (2014 était déjà une année de transition avec des coûts complémentaires incombant au déménageant et à la réorganisation), le budget global proposé pour 2015 s'élève à Fr. 1'000'000.- (sans qualification du travail bénévole), ce qui correspond à une augmentation de plus de 100%. Malgré un pronostic financier optimiste, un déficit de Fr. 120'000.- est à escompter pour 2015.

Au vu des mesures d'économies actuelles ou dans un futur proche dans les Eglises réformées et les paroisses, il n'est pas réaliste d'augmenter la contribution des Eglises Refbejuso dans une même proportion que les enjeux financiers de la Maison des religions. Il est cependant également dangereux, d'un point de vue interne aux Eglises Refbejuso, de ne pas prendre en compte de la Situation de la Maison des religions dès 2015. Une telle attitude ne rendrait pas honneur à l'importance exemplaire de la Maison des religions et mettrait en danger l'engagement pris jusqu'à aujourd'hui par les Eglises Refbejuso pour ce projet unique au monde.

Une augmentation de la contribution initiale de Fr.60'000.- à Fr.100'000.- semble alors raisonnable. Soyons attentifs au fait que, en cette même période, l'Eglise nationale catholique romaine a augmenté sa contribution (Fr. 25'000.- jusqu'à présent).

Avec la présence de l'Association « l'Eglise dans la Maison des religions » (et le fait que les Eglises Refbejuso sont membres de cette association), l'Association (Toni Hodel) et les Eglises Refbejuso (Albert Rieger) ont un siège assuré dans le comité de la Maison des religions sans compter l'accompagnement du projet par le Secteur CETN. On peut donc s'assurer que les intérêts des communautés chrétiennes et leurs souci par rapport à une construction démocratique de la direction, une maintien de la liberté de religion et une participation des femmes soient garantis.

D'un contrat de prestation à une convention avec la « Maison des religions »

Jusqu'à aujourd'hui, la contribution des Eglises Refbejuso était liée à un contrat de prestation qui comprenait des montants pour toutes les activités de la Maison des religions à l'exception des bâtiments et de l'entretien. Pour éviter que ce contrat de prestations soit éventuellement concerné par une soumission à la taxe sur la valeur ajoutée, il devra être transformé en une convention plus générale concernant le paiement de la subvention. Cette convention est prévue pour soutenir l'Association « Maison des religions - dialogue des cultures » à l'exception des investissements dans les bâtiments, les loyers et l'entretien. De plus, il faudra établir que l'Union synodale a droit à un siège dans le comité de l'Association « Maison des religions – dialogue des cultures ». Il en sera rendu compte par le biais du rapport et des comptes annuels portant sur l'année précédente et du budget sur l'année en cours. Pour le Synode d'été 2018, un rapport spécifique pour les années 2015 – 2017 sera préparé à l'attention de l'Union synodale. Ce document servira de base de décision quant à la suite à donner à la collaboration.

Le Conseil synodal

Annexe :

Maison des religions – Dialogue des cultures : rapport 2011 - 2014